

# N'ATTENDEZ PAS L'ÉTÉ !

A l'approche des vacances d'été et des périodes d'examens

Anticipez le renouvellement de vos titres d'identité (carte d'identité ou passeport)



**Afin de réduire les délais d'attente aux guichets et les délais d'obtention du titre.**

**S'adresser à votre mairie pour la carte d'identité ou dans une mairie équipée pour le passeport biométrique.**

Pour plus d'informations, consultez : [interieur.gouv.fr](http://interieur.gouv.fr)